



➔ Louis XV et le XVIII^e siècle

Le règne de Louis XV :

Louis XV est couronné roi de France à la mort de son arrière grand-père Louis XIV, alors qu'il n'a que 5 ans. Cependant, le gouvernement est assuré dans les années qui suivent par plusieurs régents et premiers ministres, jusqu'à la prise de fonctions du roi en 1743. Au début de son règne, la France est prospère, en pleine croissance démographique et économique. Marié à l'âge de 15 ans, le roi commence à prendre des maîtresses à peine dix ans plus tard. Celles-ci, de Mme de Pompadour à Mme du Barry, réussissent à avoir une certaine influence sur lui en matière de politique. Cela contribue à jeter le discrédit sur un roi jusqu'à alors surnommé "le Bien-Aimé". A cette époque, vers 1750, l'opposition parlementaire commence en outre à se développer. Le roi réagit en lui confisquant une partie de ses pouvoirs. La fin du règne de Louis XV se passe dans une conjoncture défavorable : les finances vont mal, les récoltes sont mauvaises et la France perd une grande partie de ses colonies, notamment dans la guerre de Sept Ans, achevée en 1763.

Progrès et idées nouvelles au XVIII^e siècle :

Agriculture : de nouvelles cultures sont introduites (maïs et surtout pomme de terre).

Industrie : on utilise la force de la vapeur : la machine à vapeur de Denis Papin (XVII^e siècle) est perfectionnée par l'anglais Watt. En 1781, de Wendel crée la fonderie royale du Creusot.

Transport : Cugnot réalise le premier véhicule automobile à vapeur. Un réseau de routes empierrées permet d'améliorer le commerce intérieur. Les frères Montgolfier inventent le ballon à air chaud en 1783.

Sciences et découvertes : Newton, mathématicien, physicien et astronome anglais étudie la lumière, invente le télescope à miroir et découvre les lois de l'attraction universelle.

Lavoisier est l'un des créateurs de la chimie moderne (composition de l'air, de l'eau ...)

Buffon, passionné de sciences naturelles, organise le Jardin des Plantes à Paris.

Les inégalités :

La société est divisée en trois ordres : la noblesse, le clergé et le tiers état. La noblesse et le haut clergé (les évêques et les cardinaux) occupent les postes importants et paient très peu d'impôts.

Dans le tiers état, la bourgeoisie la plus riche voudrait participer au gouvernement du pays. Les paysans, accablés d'impôts, vivent très pauvrement. Les injustices, les inégalités, le manque de liberté renforcent le mécontentement du tiers état.

Des idées nouvelles :

Elles sont exposées par les philosophes (Voltaire, Montesquieu, Diderot, Rousseau ...) dont les écrits proposent certaines réformes : davantage de liberté et de justice / la séparation des pouvoirs (les lois seraient votées par des députés élus) / l'instauration de la république et de l'égalité de tous les Français (Rousseau) / la suppression de la pratique de la torture.



➡ Histoire de frontière, de taxes et de contrebande

Située au bord de la rivière Guiers, la bourgade de Saint-Genix/Guiers est depuis toujours une terre de frontière : d'abord entre le Royaume de France et le Royaume de Piémont-Sardaigne et aujourd'hui limite départementale entre la Savoie et l'Isère. La Savoie fut rattachée à la France en 1860.

Avant 1860, cette situation géographique et les restrictions politiques ont encouragé la contrebande : de nombreuses bandes sillonnaient le territoire, achetant des marchandises en Savoie ou à Genève, moins soumis à l'impôt, avant de les introduire au royaume de France.

Louis Mandrin lors de ses campagnes se réfugia souvent sur ces terres aujourd'hui appelées « Val Guiers » pour échapper aux troupes françaises, marquant ainsi divers lieux de son passage : le château de Rochefort, la grotte de Dullin, le château de Montfleury, les auberges de Pont-de-Beauvoisin et des Echelles, le Pont de Saint-Genix/Guiers.

Avant la construction de ce pont, aux alentours de 1729, les habitants de la région franchissaient le Guiers avec des barques qui assuraient le passage d'une rive à l'autre. La traversée n'était pas forcément facile, le Guiers encore indocile au XVIII^{ème} siècle s'étalait en un bras principal assez large. Puis un pont à 5 arches fut construit vers 1752, il reliait la ville de Saint-Genix/Guiers à une île sur le Guiers. A l'époque de Louis Mandrin, le pont était gardé par un poste frontière et **les gabelous ou gâpians (5)** s'assuraient que les taxes étaient bien payées par les voyageurs et traquaient les contrebandiers.

Pour comprendre la popularité de ces contrebandiers, il faut se souvenir des modes de perception des impôts sous l'ancien régime :

- les droits féodaux : cens, champart (récoltes qui revenaient aux seigneurs)
- la dîme (en principe 1/10^{ème} des produits de la terre et de l'élevage)
- les impôts versés à l'Etat, principalement la taille qui concerne environ les 2/3 de la France et qui est répartie de façon arbitraire et variable selon les besoins du pays.

Pour percevoir les revenus du domaine du roi, Colbert, ministre des finances, a créé dès 1681, une compagnie chargée de percevoir les impôts sur les traites (taxe sur les échanges), la gabelle (sel), les aides (boissons et diverses marchandises), les domaines et le tabac à partir de 1730

En 1726, cette compagnie devient la Ferme Générale. Elle est dirigée par 40 **fermiers généraux**. Ils doivent verser une somme d'argent fixée par le roi et tout ce qu'ils prélèvent en plus est pour eux. Ils ont à leur solde environ 20 000 employés : **les gâpians(5)** chargés de réprimer la contrebande. L'impôt sur le sel (la gabelle) est le plus impopulaire car il est un produit de 1^{ère} nécessité qui permet, à cette époque, de conserver les viandes et les poissons. Il représente 1/10^{ème} des rentrées fiscales de l'Etat.

La contrebande extérieure porte principalement sur le commerce du tabac : les trafiquants introduisent depuis la Suisse cette marchandise pour la vendre en France.

Ils s'organisent en grandes bandes fortement armées. Le peuple haït la Ferme et soutient **les margandiers (2)**, les soldats, eux-mêmes, souvent mal payés font du trafic.



➡ Louis Mandrin, capitaine des Contrebandiers

Tantôt bandit...

Louis Mandrin est né le 11 février 1725 à St Etienne de St Geoires (dans le Dauphiné).

Fils aîné d'une famille de 9 enfants, il endosse à 17 ans le rôle de chef de famille au décès de son père. Rapidement mêlé à une série de vols et méfaits, faux-monnayage et rixes violentes et sanglantes, il est condamné à mort et contraint à la clandestinité. A la tête d'une organisation quasi- militaire, il mène 6 campagnes de janvier à mai 1755, exclusivement contre **les fermiers généraux (1)**. Il parcourt alors des centaines de kilomètres à travers le Dauphiné, l'Auvergne, le Languedoc, la Bourgogne et la Franche-Comté. C'est au cours de sa 6^{ème} campagne qu'il tombe, réfugié au château de Rochefort, probablement trahi, il est arrêté dans la nuit du 10 au 11 mai 1755. Il est emmené à Valence (Drôme – Le tribunal compétent) le 13 mai 1755 où il est jugé et condamné au **supplice de la roue (4)**.

Tantôt héros !

En l'espace d'une année, Louis Mandrin s'attire les faveurs de la population, pour laquelle il rend accessibles des marchandises introuvables ou prohibées (sel, tabac, « **indiennes** » (3), des montres ou des livres protestants). Mais surtout, le fait de s'en prendre aux collecteurs d'impôts et son audace inouïe le hisse au rang de héros aux yeux du peuple.

« Il est considéré à la fois comme un commerçant et un chef militaire, un bandit et un seigneur, un héros et un gibier de potence...un mythe. » M.H. Dieudonné « Mandrin »



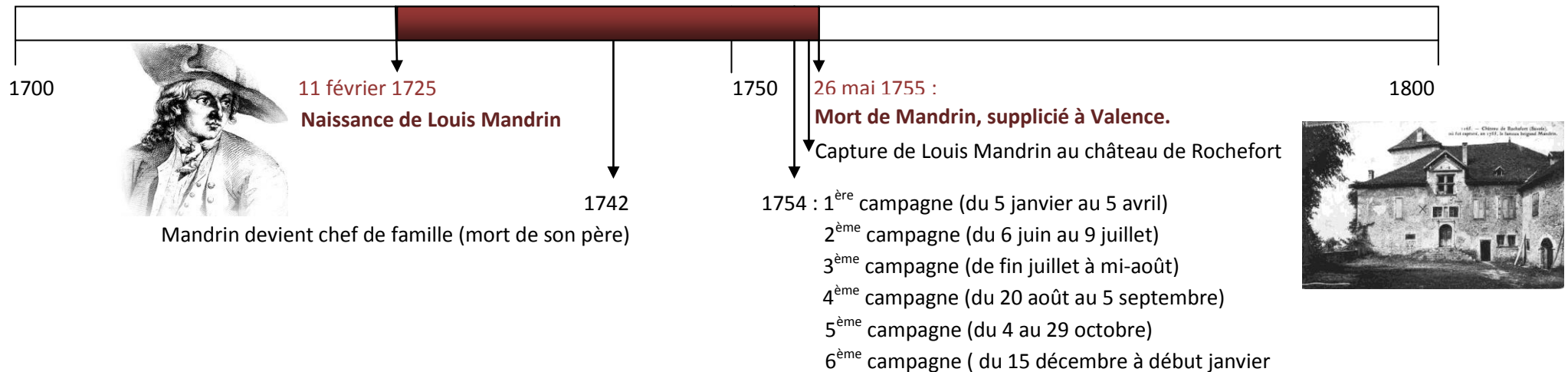


Fiche pédagogique enseignant

Frise historique du XVIIIème siècle



Vie de Louis mandrin :





Fiche pédagogique enseignant

Lexique de l'histoire de la contrebande :

- 1 - les fermiers généraux** : milice privée qui a passé un contrat avec le gouvernement pour collecter les impôts indirects (gabelle (sur le sel), impôt sur le tabac ...). Elle reverse l'impôt au roi après avoir prélevé sa part. Dans leur intérêt, les fermiers généraux augmentent les taxes ce qui appauvrit le peuple et les provinces et aussi vole le roi. Ils sont nommés par ce dernier et sont d'origine noble pour la majorité d'entre eux.
- 2 - les margandiers** : nom donné aux marchands contrebandiers dans le Dauphiné, on les appelle aussi « camelotiers ».
- 3 - les indiennes** : toiles de coton imprimées aux Indes, importées par l'Angleterre et dont le commerce est interdit en France
- 4 - le supplice de la roue** : le supplicié a les bras, jambes, cuisses et reins rompus vifs... Il est mis ensuite sur une roue, la face tournée vers le ciel pour y finir ses jours.
- 5 - Les gabelous ou gâpians** : employés du service de la gabelle (impôt sur le sel).

LA COMPLAINTE DE MANDRIN

Chanson traditionnelle française



La première volerie
Que je fis dans ma vie,
C'est d'avoir goupillé
La bourse d'un curé.

J'entrai dedans sa chambre,
Mon Dieu, qu'elle était grande,
J'y trouvai mille écus,
Je mis la main dessus.

J'entrai dedans une autre
Mon Dieu, qu'elle était haute,
De robes et de manteaux
J'en chargeai trois chariots.

Je les portai pour vendre
A la foire de Hollande
J'les vendis bon marché
Ils m'avaient rien coûté.

Ces messieurs de Grenoble
Avec leurs longues robes
Et leurs bonnets carrés
M'eurent bientôt jugé.

Ils m'ont jugé à pendre,
Que c'est dur à entendre
A pendre et étrangler
Sur la place du marché.

Monté sur la potence
Je regardai la France
Je vis mes compagnons
A l'ombre d'un buisson.

Compagnons de misère
Allez dire à ma mère
Qu'elle ne m'reverra plus
J'suis un enfant perdu.

Cette chanson populaire est issue d'un air d'opéra de Favart *lui même emprunté à Rameau*.
Les paroles sont bien évidemment ... anonymes

*** Charles-Simon Favart**, né à Paris le 13 novembre 1710 et mort dans cette même ville le 12 mai 1792, est un auteur de pièces de théâtre et d'opéras comiques français. Il contribue à épurer le genre comique de la Foire : il crée aussi bien dans le genre de la comédie à vaudevilles que dans celui de la comédie à ariettes. « Avec lui ce genre (la comédie à ariettes) évolua de la franche gaieté héritée de la Régence vers un art sensible et moralisateur »